



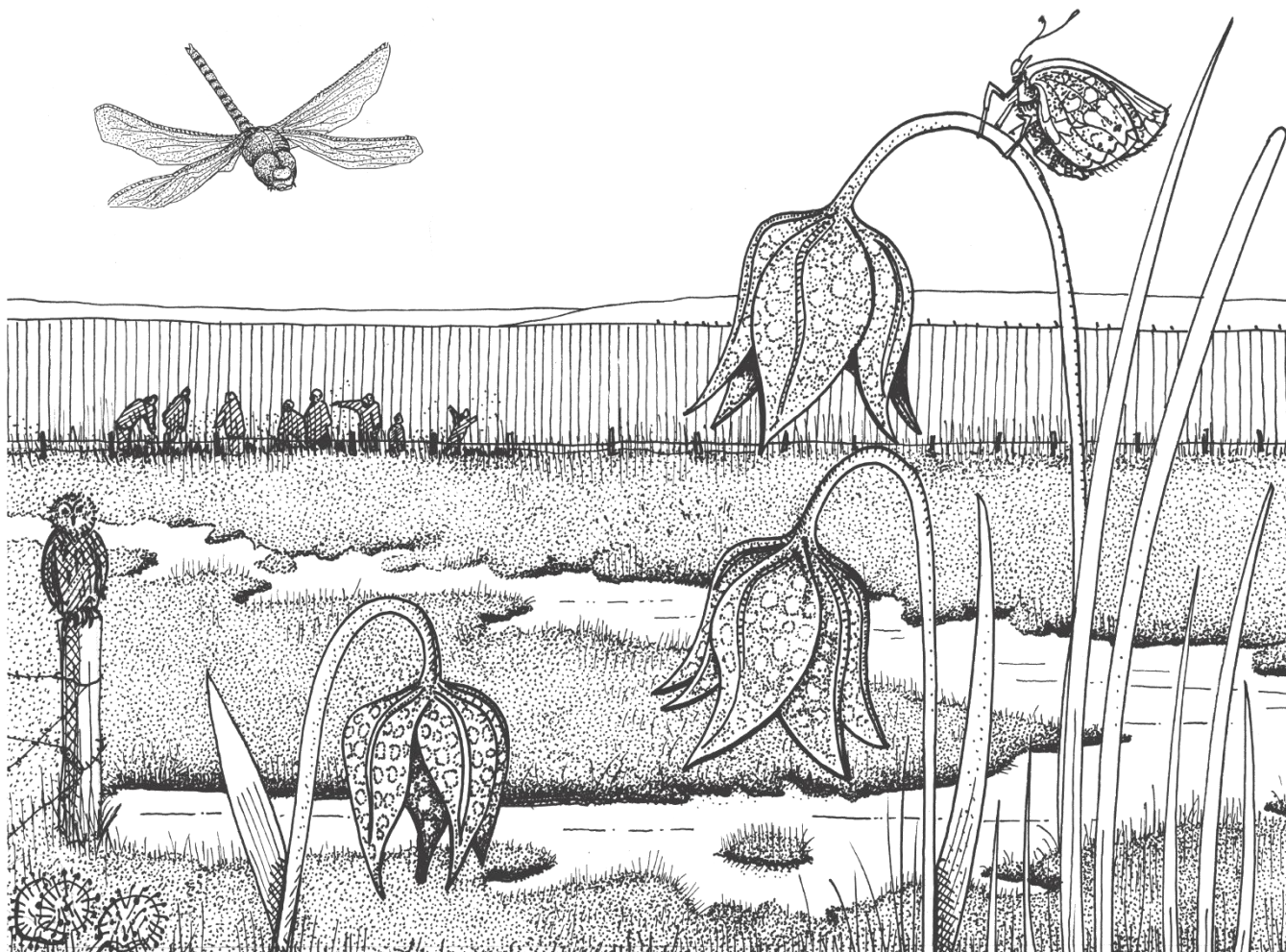
Fiche de synthèse du Docob

Site Natura 2000 « Plateau de l'Aubrac »

FR 9101352

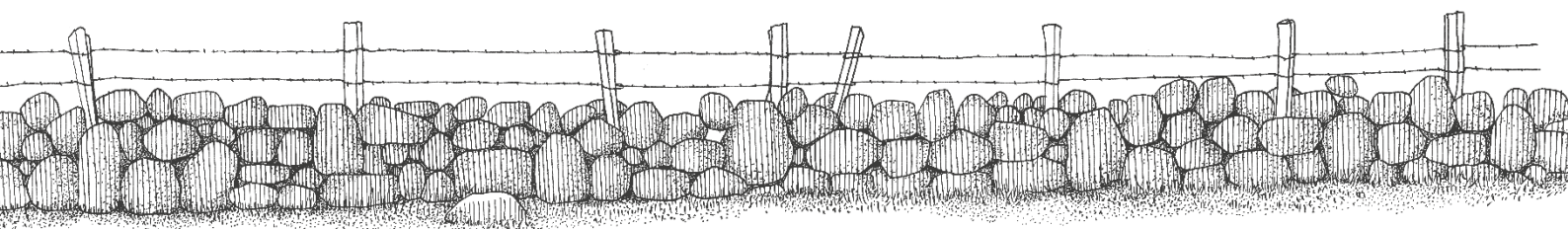
Cette fiche présente les principaux éléments du Document d'objectifs (Docob), lequel est disponible dans l'ensemble des mairies des 15 communes du site Natura 2000, au Parc Naturel Régional de l'Aubrac, ou téléchargeable sur le site internet :

<https://www.parc-naturel-aubrac.fr>



Sommaire

1	Présentation du site	3
2	Le réseau Natura 2000 localement	4
3	Les enjeux de conservation du site	4
4	Des objectifs de conservation variés	5
5	Les habitats d'intérêt communautaire.....	6
5.1	Les habitats « secs ».....	6
5.2	Les habitats « humides ».....	7
		8
5.3	Vulnérabilité et menaces.....	9
6	Les espèces d'intérêt communautaire	10
6.1	Faune.....	10
6.2	Flore.....	10
7	Les principaux facteurs influençant le devenir des espèces d'intérêt communautaire ...	11
7.1	Espèces végétales	11
7.2	Espèces animales aquatiques ou liées aux zones humides	11
7.3	Espèces animales autres (chiroptères)	11
7.4	Pour en savoir plus	11
7.4.1	Contact	11
7.4.2	Autres sources d'information	11
	Annexes	



1 Présentation du site



Nom :	« Plateau de l'Aubrac »
Code :	FR 9101352
Statut	Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
Région :	Occitanie
Département :	Lozère (48)
Communes :	Brion, Saint-Laurent-de-Veyres, Grandvals, Recoules-d'Aubrac, Nasbinals, Marchastel, Prinsuéjols-Malbouzon, Les Salces, Saint-Laurent-de-Muret, Le Buisson, Trélans, Les Hermaux, Bourgs-sur-Colagne, Antrenas, Peyre en Aubrac
Superficie :	25 475 hectares
Directive européenne :	Habitats – Faune – Flore (1992)
Patrimoine d'intérêt :	21 habitats naturels et 12 espèces d'intérêt communautaire
Opérateur local :	Parc Naturel Régional de l'Aubrac (depuis 01/01/2026)
Président du COPIL :	Bernard BASTIDE
Valisation du Docob :	2012
A proximité :	Sites Natura 2000 «Plateau Central de l'Aubrac Aveyronnais» (12), «Aubrac» (15)

2 Le réseau Natura 2000 localement

Né de la volonté de préserver la biodiversité européenne, le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui plus de 27 000 sites en Europe.

Comme l'ensemble des sites Natura 2000 français, le site FR9101352 « Plateau de l'Aubrac » possède un comité de pilotage (COPIL) qui décide des actions menées sur ce territoire d'exception. Ce comité, qui regroupe les collectivités territoriales, les services de l'Etat ainsi que l'ensemble des acteurs socio-économiques concernés, se réunit une fois par an. Depuis le premier COPIL en 2009, c'est la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac qui était désignée comme opératrice du site Natura 2000. Ce n'est désormais plus le cas, le Parc Naturel Régional a repris l'animation de ce site depuis le 1^{er} janvier 2026.

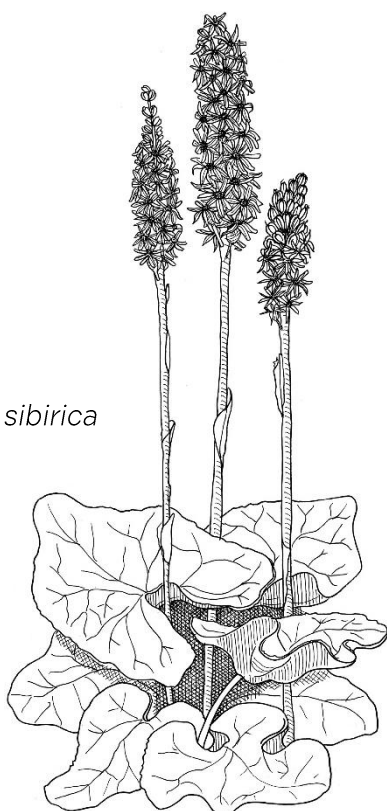
3 Les enjeux de conservation du site

Les deux ans d'inventaires nécessaires à la rédaction du document d'objectifs du site (ou Docob) ont confirmé l'exceptionnelle richesse écologique du territoire de l'Aubrac, expliquée par son passé volcanique et glaciaire tout autant que par sa longue histoire d'élevage extensif.

Le Docob met en exergue 21 habitats d'intérêt communautaire dont 5 sont considérés comme prioritaires. On dénombre bien sûr différents types d'habitats humides d'intérêt comme les tourbières et les prairies humides, mais également les pelouses montagnardes ou les prairies de fauches diversifiées en espèces floristiques.

Le site présente aujourd'hui 12 espèces d'intérêt communautaire inscrites au Formulaire Standard des Données (FSD) : 10 espèces animales et 2 espèces végétales, parmi lesquelles la discrète Loutre d'Europe, la Moule perlière ou la Ligulaire de Sibérie.

Ligularia sibirica



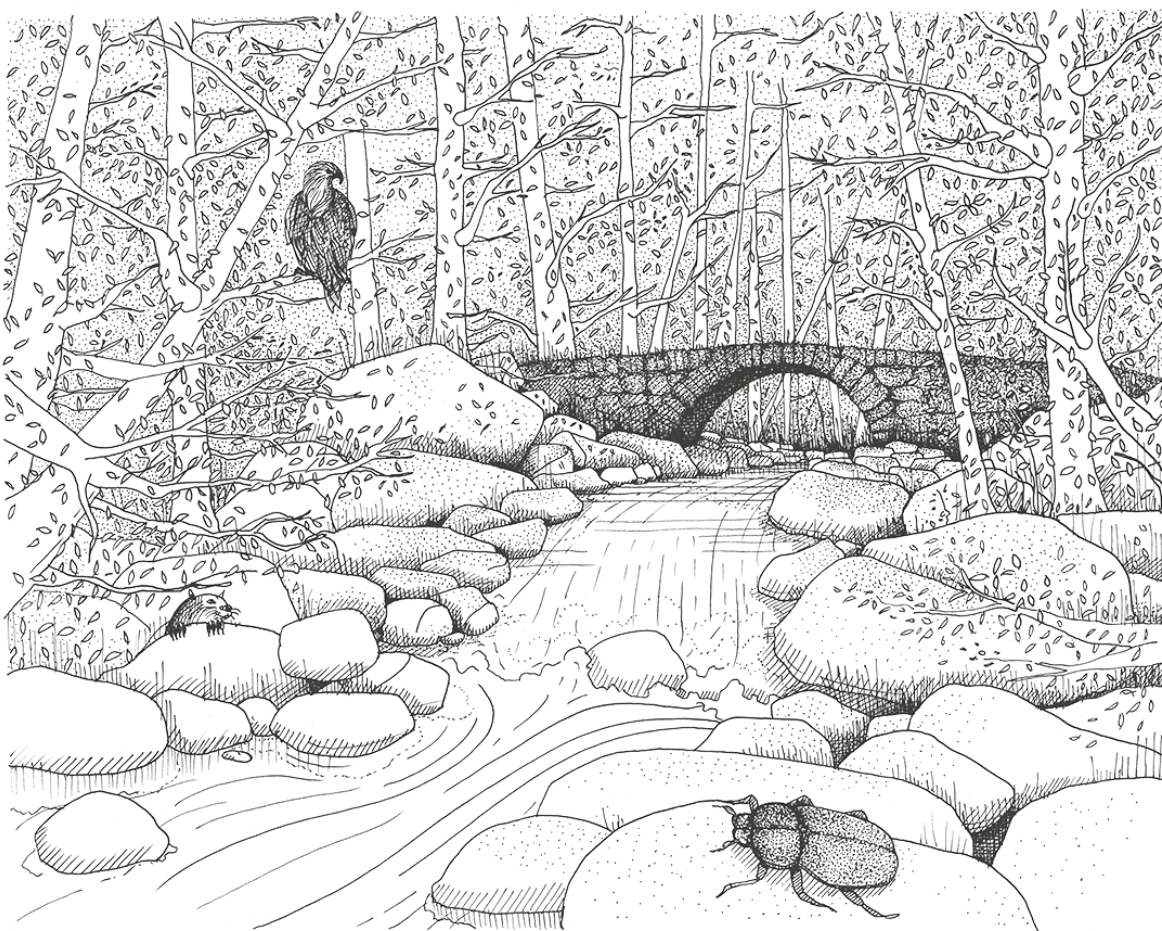
Margaritifera margaritifera



4 Des objectifs de conservation variés

Le Document d'objectifs précise les objectifs suivants :

- Maintenir voire améliorer l'état de conservation des zones humides, cours d'eau et plans d'eau et leurs espèces, un enjeu majeur sur notre territoire situé en tête de bassin versant ;
- Maintenir voire améliorer l'état de conservation des prairies et landes pâturées et leurs espèces ;
- Maintenir voire améliorer l'état de conservation des habitats forestiers et leurs espèces ;
- Maintenir voire améliorer l'état de conservation des zones rocheuses et leurs espèces.



©Hélène LEMOUZY pour toutes les illustrations de ce document.

5 Les habitats d'intérêt communautaire

5.1 Les habitats « secs »

	Code Natura 2000	Surface	Etat de conservation (propre au site)	Priorité
Pelouses acidiclinales montagnardes du Massif Central	6230-4	14 288,30	Bon	1
Prairies fauchées montagnardes et subalpines du Massif Central	6520-1	2 622,54	Moyen	1
Prairies pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses du Massif Central	8230-2	121,52	Bon	1
Falaises siliceuses des Cévennes relevant de <i>l'Anthirrhinion-asarinae</i>	8220-14	ND	ND	2
Eboulis siliceux, collinéens à montagnards des régions atlantiques et subcontinentales relevant du <i>Galeopsis-segetum</i>	8150-1	ND	ND	3
Hêtraie-sapinières acidiphiles à houx et Luzule des neiges relevant du <i>Lozulo-fagion</i>	9120-4	1 356,42	Moyen	1
Landes acidiphiles montagnardes du Massif Central	4030-13	480,76	Bon	3
Landes à Genêt purgatif du Massif Central	5120-1	272,25	Moyen	1

5.2 Les habitats « humides »

	Code Natura 2000	Surface	Etat de conservation (propre au site)	Priorité
Prés humides subatlantiques à précontinentaux, montagnards du Massif Central et des Pyrénées	6410-11	435,16	ND	2
Tourbières de transition / Bourbiers tremblants à <i>Carex rostrata</i> / Radeaux à <i>Menyanthe trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i>	7140	355,31	ND	2
Tourbières hautes actives / Tapis et buttes à sphaignes avec éventuellement des chaméphytes et nanophanérophyles / Buttes à buissons nains d'éricacées / Communautés de tourbières à <i>Trichophorum cespitosum</i> / Chenaux, cuvettes profondes / Tourbières à <i>Narthecium</i> / Pré-bois tourbeux	7110	100,90	ND	1
Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et <i>Carex davalliana</i>	7210	0	ND	3
Tourbières hautes, dégradées, susceptibles de régénération	7120	234,00	ND	1
Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	7150	34,35	ND	ND

Tourbières boisées / Bois de bouleaux à sphaignes et linaigrettes / Bois tourbeux de pins sylvestres / Bois tourbeux à <i>Pinus rotundata</i>	91D0	16,53	ND	1
Megaphorbaies montagnardes et subalpines des Alpes, du Jura, des Vosges, et du Massif Central	6430-8	8,93	ND	2
Eaux dormantes dystrophes	3160	<2	ND	3
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique montagnardes à subalpines des régions alpines	3130-1	ND	ND	1
Forêts alluviales à <i>Alnus glutineux</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> relevant de l' <i>Alnion incanae</i>	91E0-6	18,40	Mauvais	1
Rivières des étages planitiaires à montagnards	3260	2,51	ND	ND
Eaux oligotrophes très peu minéralisées	3110	ND	ND	ND



5.3 Vulnérabilité et menaces

Les principaux facteurs influençant le devenir des habitats d'intérêt communautaire sont :

Landes et pelouses :

- Fermeture des milieux par abandon du pâturage ou à contrario intensification fourragère et pastorale
- Fertilisation excessive
- Risque d'eutrophisation des cours d'eau enrichissement des milieux par fertilisation ou chaulage,
- Utilisation de produits chimiques (phytosanitaires...)
- Fauche parfois trop précoce (empêchant la reproduction de nombreuses espèces animales et végétales)
- Disparition des ripisylves et haies naturelles (par arrachage, manque d'entretien)
- Enrésinement

Zones humides :

- Modification du fonctionnement hydrologique de certaines zones humides (travaux de drainages, création de plans d'eau, exploitation...)
- Pratiques d'ouverture des milieux souvent inadaptées (écobuages fréquents, ...)
- Enrichissement des milieux par fertilisation, chaulage
- Pressions de pâturage inadaptées (surpiétinement de zones gorgées d'eau, fermeture du milieu, enlèvement destruction de certains sites par piétinement (essentiellement tremblants)

Cours d'eau :

- Effondrement des berges
- Colmatage des fonds et eutrophisation des cours d'eau
- Disparition des ripisylves naturelles (par arrachage, manque d'entretien)
- Enrésinement
- Modification du régime hydrique des ruisseaux

Carrières :

- Destruction de la couche superficielle, le «tapis racinaire» très lent à se reconstituer
- Mise en suspension de matières fines qui modifient les caractéristiques physiques du cours d'eau et colmatent les fonds

6 Les espèces d'intérêt communautaire

Nom vernaculaire	Nom latin	Code Natura 2000	Etat de conservation (propre au site)	Priorité
------------------	-----------	------------------	--	----------

6.1 Faune

Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	1092	Mauvais	1
Mulette perlière	<i>Margaritifera margaritifera</i>	1029	Mauvais	1
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	1163	Moyen	1
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1355	Bon	2
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planerie</i>	1096	ND	3
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	ND	ND
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321	ND	ND
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308	ND	ND
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	ND	ND
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	1065	ND	ND

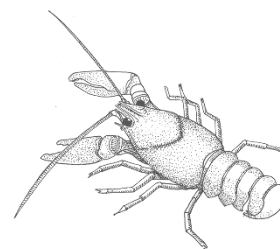
6.2 Flore

Ligulaire de Sibérie	<i>Ligularia sibirica</i>	1758	Bon	1
Fluteau nageant	<i>Luronium natans</i>	1831	ND	2

7 Les principaux facteurs influençant le devenir des espèces d'intérêt communautaire

7.1 Espèces végétales :

- Destruction de l'habitat
- Modification des conditions physico-chimiques du milieu (acidification, eutrophisation, chaulage)
- Drainage des zones humides
- Changement climatique



Austropotamobius pallipes

7.2 Espèces animales aquatiques ou liées aux zones humides :

- Dégradation de la qualité de l'eau, eutrophisation, augmentation de la température, changement climatique
- Diminution de la diversité des profils de cours d'eau
- Diminution de la diversité des fonds et caches, colmatage des fonds
- Recalibrage des cours d'eau et implantation de seuils
- Introduction d'espèces exogènes
- Dégradation des berges et zones de reproduction (piétinement), dérangement
- Braconnage

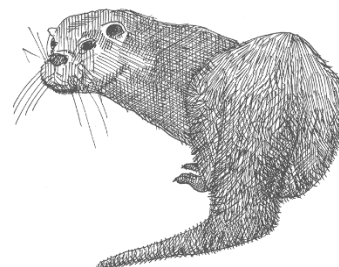
7.3 Espèces animales autres (chiroptères) :

- Diminution des gîtes de reproduction et d'hibernation
- Dérangement
- Diminution de la disponibilité alimentaire (disparition des habitats de chasse, traitements antiparasitaires...)
- Modification des paysages (drainages, enrésinement...) et disparition des corridors (haies, talus, ripisylve,...)

7.4 Pour en savoir plus ...

7.4.1 Contact :

Romain MONLONG – Chargé de mission
Natura 2000 - Agroécologie
Parc Naturel Régional de l'Aubrac
Tel. 07 87 60 49 31
romain.monlong@parc-naturel-aubrac.fr



Lutra lutra

7.4.2 Autres sources d'information :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/reseau-europeen-natura-2000>

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r570.html>

